



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2025

Autorisation parentale et droit à l'image

Je soussigné (e)

Responsable légal de

déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat de participation auquel mon enfant s'engage :

- La mairie de Le Tourne ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas, la gratification versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La Mairie de Le Tourne s'engage à souscrire auprès d'une compagnie, notoirement solvable, un contrat d'assurance Responsabilité Civile lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

J'autorise mon enfant

Nom/Prénom

à participer à l'opération « Argent de poche » pendant les vacances scolaires estivales et à percevoir son indemnité en fin de mission par virement bancaire.

Je certifie que mon enfant est bien domicilié à Le Tourne à l'adresse suivante :

.....

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune de Le Tourne et non à des fins commerciales :

- ☐ J'autorise les prises de vue et leur diffusion éventuelle sur les supports d'information de la commune de Le Tourne (site internet, Facebook, magazine...).
- ☐ Je refuse les prises de vue.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour accord »

Représentant Légal :

Informations concernant l'utilisation des données personnelles

Les données à caractère personnel sont collectées par la Mairie de LE TOURNE pour la gestion du « dispositif argent de poche » et sont destinées uniquement aux gestionnaires du service. Ces données seront conservées pour une durée de 3 ans.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (« RGPD ») du 27 avril 2016 et à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à opposition en contactant [Monsieur Joachim JAFFEL - Syndicat Mixte Gironde Numérique - Immeuble Gironde, rez-de-dalle, 8 rue Corps Franc Pommiers, 33000 Bordeaux - 05 35 54 08 84]. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de méconnaissance des dispositions susvisées.